

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SAINT-YRIEIX
(Haute-Vienne)

DECISION DU PRÉSIDENT
n°2025-047 du 17 mars 2025

Objet : Reprise d'une épave de tracteur par l'entreprise SARL COINAUD – SOLIS France.

LE PRESIDENT,

Vu la délibération n° 2023-107 du 7 septembre 2023 portant élection du Président ;
Vu l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux différentes délégations de compétences accordées par le Conseil Communautaire au Président ;
Vu la délibération n°2023-116 du Conseil Communautaire en date du 7 septembre 2023 portant délégation d'attribution du Conseil Communautaire au Président et subdélégation aux Vice-Présidents ;
Considérant la proposition de reprise ci-jointe ;

DECIDE

Article 1^{er} : Il est consenti par la Communauté de Communes du Pays de Saint-Yrieix au profit de la SARL COINAUD – SOLIS France – 40 Boulevard Marcel Roux 87500 SAINT-YRIEIX-LA-PERCHE, une proposition de reprise pour l'épave d'un tracteur acquis en 2018 pour un montant de 8 770 euros (mandat n°748), référencé sous le numéro d'inventaire 201800016.

Article 2 : La présente reprise est acceptée pour un montant de 400 euros TTC.

Article 3 : Il sera rendu compte lors de la prochaine séance du Conseil de Communauté de la présente décision conformément à l'article L.5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Président,



Patrick DARY

Le Président :
- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte ;
- informe que le présent acte peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Limoges dans un délai de 2 mois à compter de sa publication.

P. Dary

SARL COINAUD - SOLIS FRANCE

IMPORTATEUR TRACTEURS
40 BD MARCEL ROUX



87500 ST YRIEIX LA PERCHE

TEL : 05 55 08 21 42
FAX : WWW.COINAUD.FR
E-MAIL : christian.coinaud@wanadoo.fr

REG : 377 839 865 00021 / APE : 4661Z
TVA : FR14 377 839 865

CAPITAL 12200 EUROS

COMMUNAUTE DE COMMUNES
BD DE L'HOTEL DE VILLE
87500 ST YRIEIX LA PERCHE



PROFORMA 9703360	DATE 09/01/2025	HEURE 10:39	N° CLIENT 7747	CONDITION ACCORDÉE PAIEMENT COMPTANT	ÉCHÉANCE 09/01/2025	OPERATEUR CHRISTIAN	PAGE 1/1
-----------------------------------	--------------------	----------------	-------------------	---	------------------------	------------------------	-------------

REFERENCE	DESIGNATION	QUANTITE	P.U. HT	P.U. TTC	MONTANT TTC	TVA
*1.5M	OFFRE DE REPRISE ÉPAVE TRACTEUR SOLIS 26	-1,00	333,33	400,00	-400,00	20,00

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
13 JAN. 2025
012
COURRIER "ARRIVÉE"

TAUX	BASE HT	MONTANT TVA
20,00	-333,33	-66,67

BRUT T.T.C.	- 400,00 €
NET H.T.	- 333,33 €
TOTAL T.V.A.	- 66,67 €
NET T.T.C.	- 400,00 €
RESTE A PAYER	- 400,00 €

Signature **Patrick DARY**
Le Président.
Patrick Dary

